



Actualités

[Toutes les actualités](#) [Culture](#) [Environnement](#) [Education, jeunesse](#) [Sports](#) [Vie associative](#) [Solidarité](#) [La mairie](#) [Pratique](#) [Economie-Emploi](#) [Agenda 21](#)

Stationnement en Zone Bleue pour le Centre-Ville

Publié le **Jeu. 28 Juillet 2016**

La **mairie** d'Ambarès et Lagrave en concertation avec les commerçants du centre-ville a mis en place cet été une Zone Bleue, afin de restreindre et d'éviter le phénomène des « voitures ventouses » qui entravent bien souvent l'accès aux commerces.

Ce dispositif qui s'étend de la rue Coty et tout du long de la rue Faulat, limite le stationnement à 1H30 maximum du lundi au samedi, entre 9H et 19H.

Pour pouvoir stationner votre véhicule, vous devez impérativement vous procurer un disque de stationnement en Zone Bleue et le mettre en évidence sur votre tableau de bord en indiquant votre heure d'arrivée.

Pour obtenir un disque, vous pouvez interroger vos commerçants qui en disposent ou vous rendre en **Mairie** au service vie Locale et Associative, qui en propose pour 1€.

Période de prévention et de sensibilisation

Afin que chacun puisse prendre ses nouvelles marques, **les mois d'août et de septembre auront valeur de période préventive** et de sensibilisation. Ainsi le stationnement sur ces places sans disque, fera l'objet d'un message d'information de la part des agents de la police municipale.



© Photo DR



Imprimer cette page